

## FICHE DE POSTE

### REFERENT(E) ACCESSIBILITE AU HANDICAP MENTAL POUR LA CULTURE, LE TOURISME ET LES LOISIRS UNAPEI ILE DE FRANCE

Ce poste peut éventuellement être réparti entre deux personnes.

#### OBJECTIFS :

- Faire connaître le handicap mental et ses spécificités auprès des organismes publics et privés.
- Vérifier la prise en compte de ces spécificités dans tous les projets d'accueil.
- Sensibiliser les acteurs aux handicaps invisibles.

#### MISSION :

Représenter l'Unapei Ile-de-France auprès :

- De la Commission régionale Tourisme et Handicap.
- Des lieux de culture et de tourisme qui en font la demande.

#### TACHES :

- Assister aux 4 réunions annuelles de la Commission régionale Tourisme et Handicap. (1/2 journée). La commission se réunit au siège de la DIRECCTE.  
La Commission étudie les dossiers renseignés par des évaluateurs formés. Elle a un rôle décisionnaire pour l'attribution de la Marque Tourisme et Handicap, selon un référentiel défini par l'Etat. Seuls les cas particuliers sont traités en Commission nationale. Les visites dévaluations ne sont pas obligatoires, cependant elles permettent une auto-formation et la sensibilisation des prestataires des lieux de culture et de loisirs, à la déficience intellectuelle. Dans ce cas il faut prévoir des déplacements sur Paris et en banlieue.
- Accompagner les médiateurs culturels des musées et sites de Culture dans l'aménagement (signalétique), la formation des personnels d'accueil et de sécurité (S3A) et la conception de guides et plans de visite adaptée (FALC).
- Rendre compte à l'Unapei IdF des points importants développés lors des réunions : les comptes rendus sont rédigés par les transporteurs. La rédaction d'un rapport d'activité est attendue pour l'Assemblée Générale annuelle de l'Unapei IdF.

#### COMPETENCES/PROFIL :

- Capacité à concilier les besoins des personnes handicapée avec les impératifs économiques, administratifs et professionnels du secteur.
- Capacité à travailler en équipe interdisciplinaire : Conservateurs, architectes, commerciaux, graphistes, représentants des autres familles de handicap...

#### FORMATIONS DELIVREES PAR L'UNAPEI IDF :

- Connaissance du handicap mental, si besoin.
- Formation au S3A (Service Accueil, Accessibilité, Accompagnement)
- Formation à la transcription en Facile à lire et à comprendre (FALC)

#### DIVERS

- Prise en charge des frais de transport par l'Unapei IdF.
- Adhésion nécessaire à une association locale du mouvement de l'Unapei.